

## RESIDENCE AUTONOMIE OUSTAOU

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### DECISION DU PRESIDENT

#### N° 01/23 – REMPLACEMENT DU SSI EXISTANT ET FOURNITURE DE L'ENSEMBLE DES ELEMENTS AU COORDINATEUR SSI POUR CONSTITUER UN DOSSIER SSI CONFORME A LA NORME NF S 61 932- SIGNATURE DE LA LETTRE DE CONSULTATION DST-2023-LC05

Le Président du CCAS de la Commune de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la délibération n° 19/22 donnant délégation au Président,
- Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article R2122-2 alinéa 3,
- Considérant que le décret 2022-1683 du 28/12/2022 autorise les acheteurs à conclure des marchés de travaux sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 € HT,
- Considérant qu'il est nécessaire de remplacer le Système de Sécurité incendies existant,

Décide d'approuver l'attribution de la lettre de consultation DST-2023-LC07 à l'entreprise CÉMIS SYSTEMES SÉCURITES INCENDIES dont le siège social est situé Parc Saint Christophe – bâtiment Magellan - 1 avenue de l'entreprise – 95865 CERGY.

Dit que les crédits correspondants (45 900 € HT soit un montant TTC de 55 080 €) sont inscrits au budget annexe de la Résidence Autonomie Oustaou.

Deux ampliations seront adressées au Comptable assignataire et ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet pour l'arrondissement d'Aix-en-Provence.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 4 septembre 2023

Le Président :

Acte rendu exécutoire après télétransmission

En Sous-Préfecture le... 6/09/23

Et de la publication sur le site de la Commune ou notification le... 6/09/23



Jean-Pierre SERRUS

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE  
☎ 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

Département des Bouches du Rhône  
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

REÇU EN PREFECTURE

Le 06/09/2023

Application agréée E-legalite.com